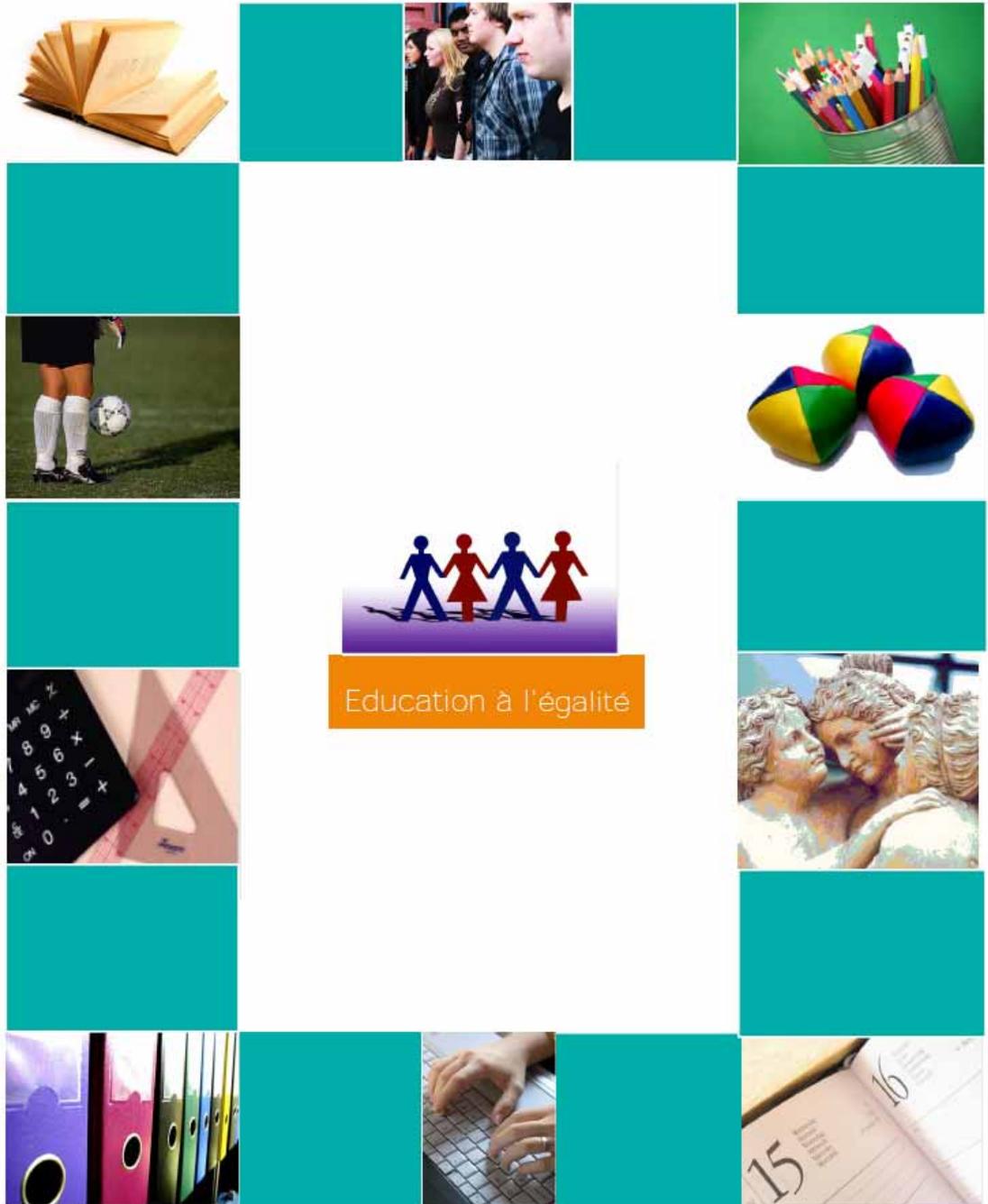


***M. DOCUMENTATION DU CENTRE D'INFORMATION
SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU BAS-RHIN (CIDFF) :
ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS***



Pourquoi éduquer à l'égalité entre les filles et les garçons ?

La mixité à l'école est la traduction, dans le champ scolaire, des progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau juridique et politique, et devrait exprimer le principe d'égalité affirmé dans la Constitution. Cependant, on retrouve à l'école, comme dans la société, un hiatus entre la valeur fondatrice de l'égalité et sa concrétisation dans les rapports sociaux. De nombreux travaux de recherche (Baudelot et Establet, Mosconi, Duru-Bellat, Zaidman entre autres) ont mis en évidence ce décalage et conduisent à la conclusion que si la mixité est une condition nécessaire à l'égalité, elle n'est cependant pas suffisante pour sa réalisation. Dès lors, non seulement une éducation à l'égalité est à envisager dès le plus jeune âge, mais il importe aussi que les différents acteurs du système scolaire participent à la réflexion autour des enjeux de l'égalité : élargissement des choix d'orientation et professionnels, prévention des violences sexistes, connaissance et respect des différences, amélioration du vécu de la mixité.

Des directives pour promouvoir une éducation égalitaire existent, notamment la convention interministérielle signée en 2000 et réaffirmée en 2006. Sa déclinaison régionale, en 2009, par l'Académie de Strasbourg stipule : "Objectif 2 : assurer partout une éducation à l'égalité entre les sexes. Cet objectif doit permettre d'activer en amont les leviers qui gèrent les mécanismes en matière d'égalité ou d'inégalité entre les sexes. L'orientation ne peut être efficace que si on favorise la réflexion sur la place des femmes et des hommes dans la société".

Comment éduquer à l'égalité entre les filles et les garçons ?

L'école n'est pas le seul lieu où s'expérimentent les relations entre les filles et les garçons. La famille, les pairs, les médias exercent une influence considérable. Cependant, elle est le lieu où se réalise l'apprentissage de la citoyenneté. De plus, la mission d'éducation à l'égalité de l'école est exprimée sans ambiguïté dans le Code de l'Éducation. La persistance des stéréotypes sexués a une incidence importante sur la façon dont les filles et les garçons perçoivent le rôle qu'ils ont à jouer dans la société. Il est réducteur de penser que toutes les filles sont douces et aptes à s'occuper des autres alors que les garçons sont logiques et compétitifs. Cette distribution des compétences peut restreindre les choix et l'éventail des possibilités notamment en matière d'orientation et de formation.

Les moyens d'actions sont multiples : gérer et rééquilibrer les interactions au sein du groupe classe, faire apparaître dans les enseignements le rôle des femmes dans l'Histoire, les Arts, la Science, questionner les représentations sexuées sur les métiers, informer sur l'histoire et l'évolution des droits en matière d'égalité...

Les apports de connaissances et les réflexions permettent de comprendre comment on se construit en tant qu'homme ou femme et de prendre de la distance par rapport aux représentations souvent stéréotypées. Cela participe à l'élaboration de rapports plus respectueux entre les filles et les garçons et donc des femmes et des hommes. C'est pourquoi, le CIDFF a construit un programme d'interventions dans les établissements scolaires qui privilégie une approche transversale et la collaboration avec l'équipe pédagogique.

Un partenariat reconnu

Le réseau national des CIDFF (114 associations) dispose d'une reconnaissance du ministère de l'Éducation nationale qui se traduit par un agrément "association éducative complémentaire de l'enseignement public". A Strasbourg, le CIDFF participe activement aux actions de la « mission égalité des chances » du Rectorat. Il contribue à la formation continue des enseignants dans le cadre du module « mixité, genre et égalité ». Il participe également à des groupes de travail sur des questions similaires.

Son équipe polyvalente maîtrise une vaste gamme de problématiques relatives à la mixité et à l'égalité. Une expérience de 10 années lui a permis d'acquérir un savoir-faire certain en matière pédagogique et d'affiner constamment sa pratique. Celle-ci peut être adaptée à la demande de l'établissement dans des interventions auprès des élèves ou dans une démarche d'accompagnement de projet avec les enseignants et les membres de l'équipe pédagogique. Dans tous les cas, une concertation préalable a lieu afin de déterminer les modalités de l'action.

Le positionnement du CIDFF

Le CIDFF inscrit son action dans la conjugaison de trois démarches :

- Une démarche philosophique basée sur un idéal de justice et de réalisation des êtres humains
- Une démarche scientifique qui se réfère aux travaux de recherche en sociologie, histoire, anthropologie et sciences de l'éducation
- Une démarche politique où l'information des citoyens est l'une des conditions d'un projet démocratique porté par les valeurs de la République

Les domaines de compétence du CIDFF

- Le droit
- Les discriminations
- Les rapports sociaux de genre
- Les stéréotypes sur le masculin et le féminin
- L'histoire des femmes et de l'égalité
- La socialisation différentielle des filles et des garçons
- L'adolescence et la construction des identités sexuées
- Les mécanismes des violences faites aux femmes et du sexisme
- L'élargissement des choix d'orientation et professionnels
- L'éducation affective et sexuelle

Les savoir-faire du CIDFF

- Animation de débat
- Adaptation à des publics de tout âge
- Méthodologie de projet
- Utilisation d'outils pédagogiques variés
- Ressources documentaires
- Dynamique de groupe

Les outils du CIDFF

Le débat est toujours privilégié. Il s'appuie sur de nombreux supports :

- Jeux de cartes
- Analyse d'images (en particulier la publicité)
- Quizz
- Jeux de rôles
- Documents vidéos

Propositions d'actions

L'intégration de l'éducation à l'égalité dans le projet d'établissement favorise la réalisation d'actions, à l'échelle du collège ou du lycée, sans pour autant nécessiter un temps et une énergie considérables. Le socle commun des connaissances et les programmes établis permettent quasiment dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'aborder les thématiques relatives à l'égalité et aux relations filles-garçons en le combinant à la découverte d'un savoir ou à l'acquisition d'une connaissance spécifique.

Le tableau ci-après en donne un exemple.

Conciliation entre le programme scolaire et l'éducation à l'égalité

	Français	Mathématiques	Histoire géographie ECJS	Langues vivantes étrangères	SVT
Situations d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> Analyse d'images publicitaires Création de textes 	Réalisation et interprétation de graphiques à partir de statistiques "chiffres clés sur l'égalité 2009"	Etude de document : "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne" d'Olympe de Gouges	Réalisation d'un poème d'amour dans la langue étudiée et "à la manière de ..."	Recherche et études de documents sur les différences sexuées
Objectifs pédagogiques	Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	<ul style="list-style-type: none"> Organisation et gestion de données Proportionnalité 	Acquérir une culture humaniste et des compétences civiques	Capacité à communiquer dans une langue étrangère	Comprendre le fonctionnement du corps humain
Education à l'égalité	Repérage des représentations sur les rôles sociaux des femmes et des hommes	Information sur la situation comparée entre les hommes et les femmes dans la société	Connaissance de l'évolution des droits en matière d'égalité	Connaissance de l'influence culturelle sur les relations entre les femmes et les hommes	Mettre en corrélation les différences constatées et les stéréotypes sexués

	Arts plastiques	Education musicale	EPS	DP 3 ou 6	Vie de classe
Situations d'apprentissage	Création de fresques à partir des représentations du féminin et du masculin dans l'histoire de l'Art	Création collective : chanson ou comédie musicale	Pratiques des arts du cirque	Rencontre avec des personnes ayant fait un choix professionnel atypique	Débats sur les interactions au sein de la classe
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser à la forme, la couleur, la lumière Connaissance des oeuvres 	Construire une culture musicale	<ul style="list-style-type: none"> Prendre conscience de ses capacités motrices Maîtrise du geste Coopération 	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir un métier Construire un projet d'orientation 	Vivre la mixité dans le respect de l'autre
Education à l'égalité	Sensibiliser à la notion de représentation et à la variabilité des perceptions du féminin et du masculin	Différence entre les registres vocaux, apport de chacun à la réalisation d'une oeuvre	Favoriser la prise de risques pour les filles et la dimension corporelle artistique chez les garçons	Questionner les représentations sexuées sur les compétences et les métiers	Comprendre comment les comportements individuels se réfèrent au groupe et développer l'affirmation de soi

Les projets transversaux

Une approche interdisciplinaire renforce bien évidemment le processus, de même que la création d'évènements (spectacles, expositions, rencontres...) ou la tenue de journées thématiques au sein de l'établissement.

Exemple de l'action d'un collège réalisée dans le cadre d'un projet d'action éducative innovante

Objectifs : faire prendre conscience des préjugés dans les relations filles-garçons, travailler sur les droits des femmes

Thèmes : droits des femmes en France et à l'étranger, préjugés, respect, représentations en matière de travail, de sexualité et de religion

Classes concernées : 2 classes de 6e, les classes de 5e, 1 classe de 3e

Actions mises en place :

- Danse : mise en place d'une chorégraphie sur le thème de l'égalité filles-garçons (une classe de 6e)
- Musique : écriture (texte et musique) de plusieurs chansons sur le thème (une classe de 6e, une classe de 5e)
- Radio : enregistrement et montage de 3 émissions sur le thème des rapports filles-garçons en matière de travail, sexualité et religion, en partenariat avec une association (une classe de 3e)
- Prévention violence-sexisme : intervention et temps de parole (les classes de 5e)
- Exposition : travail de recherche sur les droits des femmes (histoire en France et à l'étranger) et réalisation d'affiches pour une exposition au collège (2 classes de 5e)

Intervenants :

- Danse : 1 intervenant extérieur + professeur d'EPS
- Musique : 1 intervenant extérieur + professeur de musique
- Radio : partenariat avec Radio Clapas + professeur de français et documentaliste
- Exposition : professeur d'histoire et documentaliste
- Personnel de l'établissement formé en amont en matière de prévention

Spectacles et compte-rendus prévus en fin d'année au collège.

La participation du CIDFF peut s'exercer à différentes phases d'un tel projet :

- Elaboration du projet
- Accompagnement de projet, ressources documentaires, outils
- Information et sensibilisation des élèves et/ou des enseignants
- Animation de débats
- Approfondissement et formation

Mise en oeuvre d'une action

La mission « égalité des chances » du Rectorat coordonne et soutient financièrement les actions autour de l'égalité et de la mixité conjointement avec le Fonds social européen et la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Les projets sont à déposer avant le mois d'octobre pour un démarrage d'action au cours de l'année civile suivante.

Les correspondants « égalité » présents dans les établissements peuvent assurer la diffusion et la transmission d'informations.

Le CIDFF est à la disposition des équipes des établissements pour réfléchir avec elles aux modalités de la mise en oeuvre d'un projet sur l'égalité et la mixité. A l'issue des actions, une évaluation commune est réalisée.

 Pour toute information

CIDFF
24 rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg
Tel : 03.88.32.03.22
Mail : jbraeuner.cidff67@orange.fr - edhordain.cidff67@orange.fr

CIDFF - antenne Haguenau
1 rue de la vieille île - 67500 Haguenau
Tel : 03.88.73.44.99
Mail : ekraemer.cidff67@orange.fr

Mission "Egalité des chances" - Rectorat
SAIO - 5 quai Zorn - 67000 Strasbourg
Tel : 03.88.35.70.50
Mail : virginie.jeltsch@ac-strasbourg.fr